

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la trois cent cinquante-neuvième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 30 août 2012 à 15 h 30 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

CONFIRMÉ LE 24 SEPTEMBRE 2012

Procès-verbal de la trois cent cinquante-neuvième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 30 août 2012 à 15 h 30 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BLOUIN-MONFILS, Lisette Membre socio-économique	X	
BRUNET, Sébastien Étudiant	X	
CHÉNIER, Claude Représentant des collèges	X	
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	
IGLEWSKI, Michal Professeur – Département d'informatique et d'ingénierie		X
LAVERGNE, Michel Membre socio-économique	X	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
<u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u>		
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
<u>SECRÉTAIRE :</u>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	X	
<u>ATTACHÉE D'ADMINISTRATION :</u>		
AUGER, Mireille	X	

Le président, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 15 h 35.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de monsieur Michel Lavergne, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbaux des trois cent cinquante-septième (11 juin 2012) et trois cent cinquante-huitième (21 juin 2012) réunions
- 3.- Engagement d'une préposée ou d'un préposé au soutien départemental au Département des sciences administratives à Gatineau
- 4.- Engagement d'une préposée ou d'un préposé au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants à Gatineau
- 5.- Engagement d'une ou d'un secrétaire de direction au Département d'informatique et d'ingénierie à Gatineau
- 6.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en documentation au Service de la bibliothèque à Gatineau
- 7.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en infographie à la Direction des communications et du recrutement à Gatineau
- 8.- Nomination de la représentante de l'Université du Québec en Outaouais au conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) l'Univers des Petits
- 9.- Renouvellement du Programme d'assurances du regroupement des universités québécoises (PARUQ) pour le terme 2012-2013
- 10.- Contrat de services professionnels entourant le programme d'aide et de référence aux étudiants et aux étudiantes
- 11.- Période d'information et questions
- 12.- Prochaine réunion
- 13.- Clôture de la séance

2.- Procès-verbaux des trois cent cinquante-septième (11 juin 2012) et trois cent cinquante-huitième (21 juin 2012) réunions

2.1 Approbation

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la trois cent cinquante-septième réunion (11 juin 2012), et ce, sans modification.

Sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par monsieur Yves Dupont, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la trois cent cinquante-huitième réunion (21 juin 2012), et ce, sans modification.

2.2 Affaires en découlant

Le recteur informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la trois cent cinquante-septième réunion, les suites régulières ont été données.

Point 8 (p. CX-6) : Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne que les travaux de construction en cours pour l'aménagement de nouveaux locaux au campus de Saint-Jérôme devraient être terminés d'ici les dix prochains jours.

Le recteur informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la trois cent cinquante-huitième réunion, les suites régulières ont été données.

Point 2 (p. CX-3) : Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche précise que les démarches relatives à l'obtention d'un permis de travail de Citoyenneté et Immigration Canada pour monsieur Raef Gouiaa devraient être complétées sous peu.

3.- **Engagement d'une préposée ou d'un préposé au soutien départemental au Département des sciences administratives à Gatineau**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance du poste de préposée ou préposé au soutien départemental au Département des sciences administratives à Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Juan Salazar, directeur du Département des sciences administratives, de monsieur Lavagnon Ika, professeur au Département des sciences administratives, et de madame Nancy Beaulieu, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu une (1) candidature et l'a retenue pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Kim El Yacoubi à titre de préposée au soutien départemental au Département des sciences administratives à Gatineau.

Madame El Yacoubi possède plus de dix (10) années d'expérience dans le domaine administratif. Elle travaille à l'UQO depuis janvier 2012, et ce, à titre de commis senior – analyse des dossiers et de préposée aux affaires modulaires et/ou aux études de cycles supérieurs comme personne salariée à statut particulier. De plus, elle a travaillé à l'UQO d'avril 2010 à août 2010. Auparavant, elle a occupé le poste de secrétaire et celui d'adjointe administrative pour le Centre Pauline-Charron à Ottawa, et ce, de 2003 à 2010. Elle a complété un diplôme d'études professionnelles (DEP) en bureautique (1996) ainsi qu'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) en juridique (1997) au Centre Administration, commerce et secrétariat de Gatineau.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Sébastien Brunet, appuyée par monsieur Claude Chénier, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 359-CX-1571 concernant l'engagement d'une préposée ou d'un préposé au soutien départemental au Département des sciences administratives à Gatineau (Kim El Yacoubi); laquelle résolution est jointe en appendice.

4.- **Engagement d'une préposée ou d'un préposé au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants à Gatineau**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance du poste de préposée ou préposé au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants à Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Pierre Tessier, registraire, de madame Geneviève Béland, chargée de gestion au Bureau du registraire et des services aux étudiants, et de madame Nancy Beaulieu, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu quatre (4) candidatures et en a retenu deux (2) pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Claudine Morais à titre de préposée au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants à Gatineau.

Madame Morais possède environ cinq (5) années d'expérience dans le service à la clientèle. Elle a occupé la fonction de réceptionniste à la Clinique de Médecine de Famille à Québec, et ce, de 2003 à 2007. Par la suite, elle a travaillé comme adjointe administrative à Sentinelle Santé à Gatineau pendant sept (7) mois en 2011. Elle a complété un diplôme d'études secondaires (DES) (2000) à l'École secondaire Les Compagnons-de-Cartier à Québec ainsi qu'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences humaines (2003) au Cégep de Sainte-Foy à Québec.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 359-CX-1572 concernant l'engagement d'une préposée ou d'un préposé au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants à Gatineau (Claudine Morais); laquelle résolution est jointe en appendice.

5.- Engagement d'une ou d'un secrétaire de direction au Département d'informatique et d'ingénierie à Gatineau

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne que suite à la vacance du poste de secrétaire de direction au Département d'informatique et d'ingénierie à Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Kamel Adi, directeur du Département d'informatique et d'ingénierie, de monsieur Karim El Guemhioui, directeur du Module de l'ingénierie, et de madame Nancy Beaulieu, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu douze (12) candidatures et en a retenu six (6) pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Julie Godon à titre secrétaire de direction au Département d'informatique et d'ingénierie à Gatineau.

Madame Godon possède environ dix (10) années d'expérience dans le domaine administratif. Elle a occupé différentes fonctions administratives pour l'entreprise ATR associées du Québec à Laval, et ce, de 2009 à 2012. Auparavant, elle a travaillé pendant cinq (5) années comme secrétaire pour Les laboratoires Outaouais Inc. à Gatineau. Elle a complété un diplôme d'études professionnelles (DEP) en secrétariat (2000) au Collège Supérieur de Montréal.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Michel Lavergne, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 359-CX-1573 concernant l'engagement d'une ou d'un secrétaire de direction au Département d'informatique et d'ingénierie à Gatineau (Julie Godon); laquelle résolution est jointe en appendice.

6.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en documentation au Service de la bibliothèque à Gatineau

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne que suite à la vacance du poste de technicienne ou technicien en documentation au Service de la bibliothèque à Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Daniel Godon, directeur du Service de la bibliothèque, de madame Isabelle Camiré, bibliothécaire au Service de la bibliothèque, et de madame Nancy Beaulieu, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu quatre (4) candidatures et en a retenu trois (3) pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Natacha Moncion à titre de technicienne en documentation au Service de la bibliothèque à Gatineau.

Madame Moncion possède trois (3) années d'expérience à titre de technicienne en documentation. Elle occupe les fonctions de technicienne en documentation et de responsable de la bibliothèque au Collège Saint-Joseph à Gatineau, et ce, depuis 2009. Elle a complété un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de la documentation (2009) au Cégep de l'Outaouais.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Claude Chénier, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 359-CX-1574 concernant l'engagement d'une technicienne ou d'un technicien en documentation au Service de la bibliothèque à Gatineau (Natacha Moncion); laquelle résolution est jointe en appendice.

7.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en infographie à la Direction des communications et du recrutement à Gatineau

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la création d'un poste de technicienne ou technicien en infographie à la Direction des communications et du recrutement à Gatineau (résolution 358-CA-5445), le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Jean Boileau, directeur des communications et du recrutement, de monsieur Marc-André Marleau, agent d'information à la Direction des communications et du recrutement, et de madame Nancy Beaulieu, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu deux (2) candidatures et les a retenues pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de monsieur Maxime Boisvert-Huneault à titre de technicien en infographie à la Direction des communications et du recrutement à Gatineau.

Monsieur Boisvert-Huneault possède deux (2) années d'expérience de travail dans le domaine des arts. Il travaille actuellement à l'UQO à titre de technicien en infographie comme personne salariée à statut particulier depuis janvier 2012. Auparavant, il a occupé un emploi administratif de 2009 à 2011 à la Galerie 101 à Ottawa. Il a complété un diplôme d'études collégiales (DEC) en arts plastiques (2007) au Cégep de l'Outaouais ainsi qu'un Baccalauréat ès arts - majeure en arts visuels et mineure en design graphique (2010) à l'École multidisciplinaire de l'image de l'UQO.

Un membre, qui constate que trois des engagements proposés font suite à des départs à la retraite, souhaite savoir si une augmentation de ces départs a été observée. Le vice-recteur à l'administration et aux ressources explique que ceux-ci étaient prévus et n'indiquent pas une tendance.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 359-CX-1575 concernant l'engagement d'une technicienne ou d'un technicien en infographie à la Direction des communications et du recrutement à Gatineau (Maxime Boisvert-Huneault); laquelle résolution est jointe en appendice.

8.- Nomination de la représentante de l'Université du Québec en Outaouais au conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) l'Univers des Petits

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources indique que le 21 juin 2010, le comité exécutif nommait madame Sophie Ouellet, adjointe au vice-recteur à l'administration et aux ressources comme représentante de l'Université au conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) l'Univers des Petits, pour un mandat de 2 ans à compter du 1^{er}

septembre 2010. Le rôle de la représentante de l'UQO au sein de ce conseil d'administration est de voir au respect des clauses du bail qui lient les deux parties et de veiller aux intérêts de l'Université.

Or, ce mandat prendra fin le 31 août 2012 et madame Ouellet s'est montrée intéressée à continuer de représenter l'UQO à ce conseil d'administration dans le cadre d'un 2e mandat de 2 ans.

Considérant ce qui précède, il est recommandé de reconduire le mandat de madame Ouellet.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Michel Lavergne, appuyée par monsieur Claude Chénier, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 359-CX-1576 concernant la nomination de la représentante de l'Université du Québec en Outaouais au conseil d'administration du Centre de la petite enfance (CPE) l'Univers des Petits (Sophie Ouellet); laquelle résolution est jointe en appendice.

9.- Renouvellement du Programme d'assurances du regroupement des universités québécoises (PARUQ) pour le terme 2012-2013

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne que l'Université du Québec en Outaouais (UQO) est membre du Programme d'assurances du regroupement des universités québécoises (PARUQ) et, par le biais de ce dernier, elle souscrit à l'ensemble des polices d'assurance de ce programme depuis sa création en 1998. Ce programme d'assurances par regroupement permet à l'UQO de se prévaloir d'une couverture d'assurance de biens et de responsabilité civile complète à prix avantageux dans un marché spécialisé et peu compétitif.

Les travaux relatifs à la révision de ce programme par le sous-comité sur les assurances ont mené à des résultats satisfaisants, et ce, dans le contexte où le marché des assurances est de moins en moins compétitif. Le renouvellement du PARUQ a amené un nouveau courtier au dossier, soit BFL Canada et les négociations ont été menées avec ce nouveau courtier. À cet effet, lors de la dernière réunion du sous-comité sur les assurances, les représentants du courtier BFL Canada ont présenté aux membres les conditions de renouvellement du programme. Les membres du sous-comité sur les assurances ont recommandé favorablement au comité des affaires administratives et financières l'acceptation des conditions de renouvellement du PARUQ pour le terme 2012-2013.

Les polices d'assurance pour le terme 2012-2013 sont en vigueur depuis le 1^{er} juin 2012. La facture pour le renouvellement des polices d'assurance a déjà été réglée pour respecter notre engagement envers le PARUQ et pour ne pas perdre la couverture d'assurance en attendant la tenue d'une réunion régulière du comité exécutif.

À un membre qui dit s'inquiéter de la réaction du comité de vérification de l'UQO quant au fait que le vice-recteur à l'administration et aux ressources a signé le renouvellement d'un contrat d'un montant au-delà de son pouvoir de signature, ledit vice-recteur indique que la situation sera présentée au comité et qu'il n'entrevoit aucune difficulté.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Sébastien Brunet, appuyée par monsieur Michel Lavergne, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 359-CX-1577 concernant le renouvellement du Programme d'assurances du regroupement des universités québécoises (PARUQ) pour le terme 2012-2013; laquelle résolution est jointe en appendice.

10.- Contrat de services professionnels relatif au programme d'aide et de référence aux étudiants et étudiantes (PARÉE)

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que l'Université du Québec en Outaouais offre un programme d'aide et de référence aux étudiants et aux étudiantes (PARÉE). Ce programme permet aux personnes qui vivent des difficultés

ponctuelles et temporaires qui ont un impact sur leur vie personnelle et universitaire d'obtenir des services de psychologues ou autres thérapeutes gratuitement. Le PARÉÉ est offert à la fois au campus de Gatineau et au campus de Saint-Jérôme par une firme externe de consultants. Ce programme s'apparente au programme d'aide aux employés sous la responsabilité du Service des ressources humaines. En 2011-2012, le programme a permis à 68 étudiants de Saint-Jérôme d'obtenir 146 séances de consultation et à 114 étudiants de Gatineau d'obtenir 281 séances de consultation. On doit également ajouter que 26 étudiants de Gatineau ont profité d'un accès aux services de la Clinique de psychologie de l'UQO qui propose une formule de 20 rencontres de thérapie par étudiant offertes par des thérapeutes stagiaires au doctorat en psychologie, sous la supervision de psychologues cliniciens.

Comme le dernier contrat avec un consultant externe, soit la firme *Psychologues Consultants Y2*, est arrivé à échéance, le 31 mai 2012, l'UQO a procédé à l'ouverture d'un appel d'offres public pour un nouveau contrat de services.

Un comité d'évaluation a été formé, en conformité avec la *Politique de gestion contractuelle concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics du réseau de l'éducation* (L.R.Q., chap. C-65.1, a.26). Ce comité est composé des personnes suivantes :

- Le secrétaire, Jean-François Brideau, coordonnateur aux approvisionnements, désigné sous l'autorité du conseil d'administration par le vice-recteur à l'administration et aux ressources;
- Pierre Tessier, registraire;
- Annik Gélinau, directrice du soutien aux études à Saint-Jérôme;
- Céline Paquette, conseillère d'orientation professionnelle;
- Patrick Bertrand, psychologue, Cégep de l'Outaouais.

Au moment de la fermeture de l'appel d'offres, 4 soumissionnaires avaient déposé une offre de services. Le rapport du processus d'appel d'offres est présenté aux membres.

Un membre craint que ce contrat, qui lie l'Université pour une période de trois ans, ne se mue en une contrainte budgétaire alors qu'un autre membre est d'avis que ce contrat constitue une mesure économique acceptable puisque l'embauche de psychologues sur les campus n'est pas envisageable dans l'immédiat.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche assure qu'en fonction de la demande et compte tenu du volume d'étudiants, cette option a, jusqu'à maintenant, satisfait les besoins des usagers. Il fait remarquer que la Clinique de services psychologiques de l'UQO dispense également un certain nombre de services aux étudiants.

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources explique que les termes du contrat lient l'UQO avec la firme pour trois ans fermes, à la suite desquelles deux renouvellements annuels optionnels sont possibles. Il spécifie que l'UQO ne peut accorder de contrat pour une durée de plus de trois ans, sauf dans certains cas, tel le présent contrat, où une durée de cinq ans est permise et doit être autorisée par le vice-recteur à l'administration et aux ressources.

À un membre qui souhaite savoir si le montant non utilisé du budget total annuel peut être transféré et utilisé lors des années subséquentes pour ces mêmes services, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche répond que le montant résiduel est plutôt déposé au fonds consolidé de l'UQO. Il spécifie toutefois qu'une intervention à même le budget voté par le conseil d'administration pourrait être envisagée si davantage de services psychologiques étaient nécessaires.

Il est convenu en séance d'ajouter le dispositif suivant au projet de résolution, soit : « De mandater le vice-recteur à l'administration et aux ressources et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université, ledit contrat. »

Après délibérations, sur proposition de monsieur Michel Lavergne, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 359-CX-1578 concernant le contrat de services professionnels relatif au programme d'aide et de référence aux étudiants et étudiantes (PARÉÉ); laquelle résolution est jointe en appendice.

11.- Période d'information et questions

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche commente les plus récentes statistiques concernant les demandes d'admission et le nombre d'inscriptions pour le trimestre d'automne 2012.

Pour Gatineau, il indique qu'une hausse des demandes d'admission est observée comparativement à l'année dernière à pareille date, mais précise que celles-ci ne se sont pas traduites en un nombre proportionnel d'inscriptions. Cette diminution est toutefois compensée par le nombre record d'inscriptions observées au campus de Saint-Jérôme, notamment dans le programme de baccalauréat en administration. Le vice-recteur porte à l'attention des membres que cette situation réjouissante porte toutefois les infrastructures à saturation et impose une gestion extrêmement serrée des locaux, mais souligne que l'excellent bilan de Saint-Jérôme permet à l'Université d'atteindre l'équilibre pour ce qui est du volume total de crédits. Cet équilibre est à son avis fort rassurant pour l'UQO, mais il constitue néanmoins une déception importante par rapport à l'augmentation de 7,3 % prévue initialement. Il ajoute que les cibles visées quant au nombre d'étudiants par groupe/cours devraient quand même être atteintes malgré l'absence de la hausse anticipée.

Enfin, considérant que la période d'inscription va se poursuivre au cours des prochaines semaines, il dit s'attendre à une possible augmentation des inscriptions à Gatineau, mais à une petite échelle.

Il poursuit son intervention en expliquant que la direction de l'Université a pris la décision de recommander qu'on renonce à l'organisation et à la tenue en nos murs du congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) 2014, en collaboration avec le Cégep de l'Outaouais. Cette décision fait suite aux discussions ayant eu lieu avec les membres de la communauté universitaires au cours des derniers mois ainsi qu'avec les membres de la commission des études en juin dernier, et au cours desquelles il est clairement ressorti que la mobilisation professorale escomptée et nécessaire à l'organisation d'un événement d'une telle envergure ne pourrait être possible en raison du climat qui découle des perturbations survenues à l'UQO dans le cadre du mouvement étudiant contre la hausse des droits de scolarité. Le recteur mentionne qu'il s'agit d'une grande déception, mais dit espérer que cela ne soit que partie remise.

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources rappelle aux membres qu'il avait présenté, en février dernier, un projet de hausse des frais de droits d'auteur en harmonie avec la Convention concernant la reproduction d'œuvres littéraires dans les établissements d'enseignement d'ordre universitaire entre la CREPUQ et COPIBEC, convention qui a pris fin le 31 mai 2012. Le Comité des secrétaires généraux de la CRÉPUQ coordonne les négociations en vue du renouvellement de cette convention et, à ce jour, aucune entente finale n'est encore intervenue. Dans l'intervalle, le vice-recteur mentionne que le montant fixé à 0,90 \$ pour les droits d'auteur à l'été et à l'automne 2012 est maintenu et que le comité exécutif sera saisi de ce dossier à nouveau dès qu'une entente sera conclue. Il précise qu'une possible augmentation de 0,05 \$ est à prévoir.

12.- Prochaine réunion

La prochaine réunion du comité exécutif aura lieu le lundi 24 septembre 2012 à 18 h.

13.- Clôture de la séance

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par monsieur Sébastien Brunet, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 16 h 22.

Original signé par :

Le président, Jean Vaillancourt

Le secrétaire, Luc Maurice